



Liberté Égalité Fraternité

Organisation de la campagne de vaccination contre la COVID-19





La vaccination anti Covid19, une priorité de santé publique



Une démarche mondiale soutenue par l'OMS



Une démarche européenne concertée avec achats de vaccins



Un enjeu: l'adhésion à la vaccination



Plusieurs vaccins différents : données scientifiques, circuits



Objectif principal : réduire la morbidité et la mortalité de la Covid-19





Priorité : personnes susceptibles de développer des formes graves





Stratégie vaccinale : objectifs et principes

Objectifs



Faire baisser la mortalité et les formes graves



Protéger les Français et notre système de santé



Garantir la sécurité sanitaire

Principes



Non obligatoire



Gratuite



Haut niveau de sécurité

3





Sommaire

1. Séquencement des phases

a. Séquencement des phases selon l'avis de la HAS du 30/11/2020

2. Candidat vaccin en phase 1

- a. Caractéristiques du candidat vaccin
- b. Cible vaccinale selon avis HAS du 30/11
- c. Spécificités organisationnelles

3. Organisation de la phase 1

- a. Circuit flux A
 - Flux A1
 - Flux A2
- b. Circuit flux B
- c. Gouvernance
- d. Rétro-planning





1. Séquencement des phases de vaccination





Séquencement des phases HAS

Population à vacciner par phases selon avis HAS du 30/11

Phase 5		-Autres tranche	es de la population (18-50	ans) et non ciblées antérieurement
Phase 4	-Personnes vulnérables et précaires, vivant en collectivités -Professionnels prenant en charge des personnes vulnérables -Personnes vivant dans des hébergements confinés ou travaillant en lieux clos			
Phase 3	-Professionnels é	-Personnes à risques du fait de l'âge (50- 65) ou de comorbidités -Professionnels évoqués dans phases 1&2 non vaccinés -Opérateurs et professionnel essentiels en charge de l'éducation en contact		
-PA	75ans prio + âgés et 1 ou plusieurs comorbidités 65-74 prio 1 ou plusieurs comorbidités cteurs ES&ESMS >50ans	étroit avec public ou opérateurs essentiels indispensables aux activités éco		

Estimation **14/12/2020**





2. Candidat vaccin en phase 1





Candidat vaccin BioNTech-Pfizer/ Population cible HAS en phase 1

Caractéristiques

- Dispose d'un avis favorable des autorités sanitaires
- Technologie: ARN messager
- Conservation: 6 mois à -80°C nécessitant la livraison de congélateurs par le national
- Conservation après décongélation: 5 jours entre +2 et 8°C
- Conditionnement : Multi-doses 5 doses
- Préparation à la reconstitution: sortir du congélateur 20 minutes avant la reconstitution pour porter le produit à +2 +8°C
- Reconstitution du vaccin : 1,8 ml de diluant (NACL 0,9) pour une dose unitaire de 0,3 ml
- Injections: 2 injections à 21 jours d'intervalle
- Les dispositifs médicaux stériles nécessaires à la reconstitution et à l'administration du vaccin (seringues, aiguilles) achetés par SpF, seront fournis aux établissements concomitamment ou préalablement à la livraison du vaccin

> A préciser

- Efficacité du vaccin sur le portage (transmission du virus)
- Liste des effets indésirables disponibles après AM/ contre-indications spécifiques



Candidat vaccin BioNTech-Pfizer/ Population cible HAS en phase 1

Cible vaccinale selon avis HAS du 30/11

- PA résidents d'établissements accueillant des personnes âgées et résidents en services de longs séjours (EHPAD, USLD, résidences autonomie, résidences service, ESMS-PH)
- Professionnels exerçant dans les établissements accueillant des personnes âgées (en premier lieu en EHPAD, USLD, résidences autonomie, résidences service, ESMS) présentant eux-mêmes un risque accru de forme grave/de décès (plus de 65 ans et/ou présence de comorbidité(s) dont IMC>30)

Ce qui reste à stabiliser

- Soins de suite et de réadaptation (SSR) gériatriques spécialisés=> en attente confirmation nationale
- Foyers travailleurs migrants (FTM) => en attente confirmation nationale
- Résidences autonomie, résidences service et ESMS-PH seront intégrés dans un deuxième cadencement de la phase1
 => en attente confirmation définitive



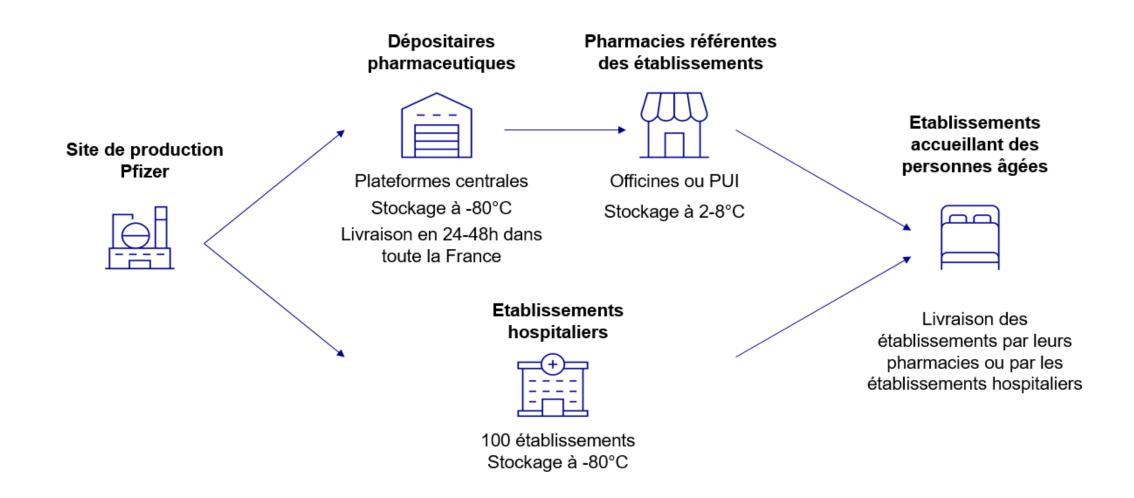


3. Organisation de la phase 1





Synthèse des flux logistiques – phase 1







Circuits logistiques – phase 1

Deux circuits logistiques possibles prévus :

• Flux A:

- A1 : livraison des structures avec PUI (EHPAD non hospitaliers avec PUI, USLD, ESMS PH avec PUI) par les plateformes nationales (dépositaires pharmaceutiques),
- A2 : livraison des structures sans PUI (EHPAD, résidences autonomie/service, ESMS PH...) par les pharmacies d'officine, elles-mêmes approvisionnées par les plateformes nationales

Flux B :

 livraison de toutes les structures sanitaires publiques et établissements médico-sociaux publics hospitaliers du département, par le ou les établissements hospitaliers « congélo-porteurs » identifiés par l'ARS





Flux A

Livraison vaccins par plateformes nationales (SPF) Pharmacies Flux A2 Flux A1 d'officine **EHPAD** avec PUI **EHPAD** sans PUI (public non (public non hospitalier hospitalier et privé) et privé) USLD non rattaché Résidence autonomie hôpital ESMS PH (MAS, FAM) sans PUI ESMS PH (MAS, FAM) avec PUI Résidence services





Flux B

Livraison vaccins par Pfizer

ES du dpt désigné par ARS disposant de congélateurs -80°C

Approvisionnement des structures sanitaires publiques et EMS publics hospitaliers du dpt:

- EHPAD
- ULSD
- ESMS PH

Approvisionnement de ses propres structures/services :

- ULSD
- EHPAD rattaché à l'ES
- ESMS PH rattaché à l'ES





Focus volumes flux EHPAD et USLD – région IDF

Liberté Égalité Fraternité

= EHPAD sans PUI hors EHPAD publics hospitaliers

Flux A1

hors EHPAD publics
hospitaliers

56 EHPAD

= EHPAD avec PUI

Approvisionnement à partir de la PUI de rattachement

Flux A2
589 EHPAD

Livraison via les officines

Flux B 49 EHPAD

Appro à partir des ES congélo-porteur = EHPAD
publics
hospitaliers
(+ quelques
exceptions
remontées
par les DD)

Flux B 46 USLD

Appro à partir des ES congélo-porteur USLDpublicshospitaliers





Focus volumes flux EHPAD et USLD – Département des Yvelines

Liberté Égalité Fraternité

= EHPAD sans PUI hors EHPAD publics hospitaliers = EHPAD avec PUI hors EHPAD publics hospitaliers

8 EHPAD

Approvisionnement à partir de la PUI de rattachement

= 1225 résidents*

Flux A2
72 EHPAD & 1 USLD

= 6261 résidents*

Livraison via les officines

Flux B
11
EHPAD
= 1578 résidents*

Appro à partir des ES congéloporteur = EHPAD publics hospitaliers (+ quelques exceptions remontées par les DD)

Flux B
7 USLD
= 382 résidents*

Appro à partir des ES congélo-porteur USLDpublicshospitaliers

14/12/2020

*capacitaire autorisé

16

Préparation campagne - EHPAD et USLD

* Informations à remonter par les EHPAD sans PUI auprès de leur officine de ville, au plus tard pour le lundi 14 décembre, 20H – via URPS Pharmaciens

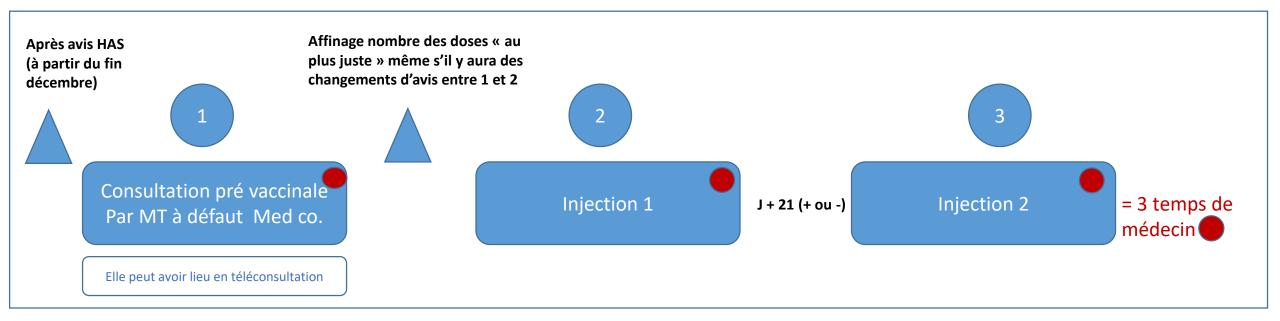


- * Préparation d'une enquête flash à destination des EHPAD et des USLD
- ⇒ Objectif: faire part des modalités de l'organisation de la vaccination des résidents et des professionnels au sein de l'établissement, en indiquant les ressources médicales et soignantes disponibles
- ⇒ Enquête OBLIGATOIRE





Focus parcours vaccinal et dimensionnement temps médical



- Les médecins traitants (MT) sont entièrement mobilisés dès la consultation pré-vaccinale
- > Si impossibilité pour le MT de réaliser la consultation, nécessité de mobiliser le médecin co de la structure



Traçabilité des injections de vaccins

Un téléservice « Vac-Si » va prochainement être mis en place et mis en œuvre par la CNAM pour assurer la traçabilité des injections de vaccin par les professionnels de santé. Son accès sera sécurisé par des moyens de connexion qu'il est possible de tester en avance.

=>Les EHPAD et leurs médecins coordonnateurs devront tester leurs moyens d'identification électronique (via carte CPS ou eCPS) auprès du téléservice dès sa mise en place, et en amont de la campagne de vaccination